



*Les jeunes travailleurs HIMO RESILAC à Adebour, Niger. © 2019 – ACF. Tous droits réservés. Licence octroyée à l'Union européenne sous conditions.*

**BASELINE**

**Enquête initiale**

**Juillet 2019**

Rapport détaillé des résultats de l'enquête initiale de données (Baseline) dans la région du Bassin du Lac Tchad : Cameroun, Tchad, Niger et Nigéria.

# RESILAC\*

\*REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL  
INCLUSIF DU LAC TCHAD



## SOMMAIRE

<b>Contexte et résultats clés</b>	<b>3</b>
<b>Analyse par indicateur</b>	<b>6</b>
→ OS 1 / Renforcer le capital humain, la cohésion sociale et la gestion collective et durable des ressources naturelles	
→ OS 2 / Favoriser le redressement économique et la résilience à travers un accès à l'emploi et aux systèmes de production intensifiés et adaptés au changement climatique	
→ OS 3 / Valoriser et consolider les acteurs en favorisant le dialogue et l'engagement et en renforçant leurs capacités	
→ OS 4 / Assurer une intervention de qualité et redevable	
<b>Données sociodémographiques des répondants</b>	<b>28</b>
<b>Définitions clés</b>	<b>29</b>
<b>Limites de l'étude et méthodologie</b>	<b>30</b>

*Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne et de l'Agence Française de Développement. Son contenu relève de la seule responsabilité du Groupe URD et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne ni de l'Agence Française de Développement.*



*Cofinancé par l'Union Européenne et l'Agence Française de Développement*

## CONTEXTE

Le projet RESILAC « Redressement Economique et Social Inclusif du Lac Tchad » vise à apporter une réponse mêlant urgence, réhabilitation et relèvement dans cette région du lac Tchad (frontalière du Cameroun, du Niger, du Nigéria et du Tchad) – zone affectée par une crise économique et sociale, des chocs climatiques récurrents et une crise sécuritaire d'ordre régional. L'objectif principal de RESILAC est de contribuer au redressement économique et au renforcement de la résilience et de la cohésion sociale des territoires du bassin du Lac Tchad les plus impactés par la crise sécuritaire et par le changement climatique.

Ce rapport présente les informations recueillies auprès de 2070 individus dans la zone d'intervention du projet. L'objectif de l'enquête initiale de données est de fournir une vision d'ensemble sur le territoire d'intervention et d'établir les données de référence des indicateurs du projet, afin de mesurer leur évolution lors d'une enquête mi-parcours (2020) et finale (2021).

Les données ont été collectées lors des entretiens face à face auprès de 2093 individus, entre le 29 mai et le 04 juillet, 2093 individus, entre le 29 mai et le 04 juillet, dans les quatre pays d'intervention : Cameroun (Dargala, Mindif), Tchad (Bol, Nguéléa 1 et 2, Ngarangou), Niger (N'Guigmi, Chétimari, Mainé Soroa) et Nigéria (Jere).

Un score de qualité et redevabilité a été intégré dans tous les questionnaires, directement lié aux critères de la Norme humanitaire fondamentale de qualité et de redevabilité (CHS) afin de renforcer la transparence et la redevabilité de l'intervention.

## RESULTATS CLES

### PROFIL SOCIODEMOGRAPHIQUE

L'enquête a couvert 2093 individus appartenant à différentes couches socio-économiques afin de capturer la diversité des profils existant dans chaque pays, parmi lesquels 40% de femmes et 56% de jeunes âgés entre 18 et 35 ans.

Le niveau d'éducation est assez faible : parmi les enquêtés, 12% ont niveau équivalant ou supérieur au secondaire, alors que 23% n'ont jamais étudié et 47% ont suivi une école coranique.

### CAPITAL SOCIAL COMMUNAUTAIRE

Dans les communes des quatre pays enquêtés, la plupart des répondants évaluent positivement l'engagement, l'accès à l'information et la participation sociale de leurs communautés dans leur ensemble, en particulier au Niger. La plupart des répondants considèrent que les membres travaillent ensemble et de façon volontaire sur les sujets importants, que leurs dirigeants les encouragent à participer à la prise de décisions et les informent des questions importantes. Sur un score de 50 (échelle du Capital Social Communautaire –CAS-), la moyenne résultante pour les communautés est de 34 au Tchad, 35 au Nigéria et 36 au Cameroun, contre 39 au Niger.

Les données montrent un clivage important entre les hommes et les femmes, en particulier au Tchad, où la moyenne du score CAS de ces dernières n'atteint que 29. Ceci indiquerait une implication moindre des femmes dans le développement du capital social communautaire, question qui sera creusée à travers une étude de recherche sur le genre qui sera réalisée au cours des prochains mois.

L'analyse de la dimension économique du score a montré que des nombreux enquêtés estiment que leur communauté et eux n'ont pas accès à des ressources leur permettant d'investir dans des projets communautaires : 62% présument que la communauté n'a pas suffisamment de fonds pour soutenir des programmes d'amélioration communautaire et 56% considèrent n'avoir pas accès à des fonds qui pourraient être utilisés pour la même fin. Quant à la volonté d'investissement des fonds disponibles, les données montrent des écarts importants entre les pays : 76% des enquêtés au Cameroun affirment que la communauté ne veut pas utiliser des projets communautaires, alors que seulement 25% des répondants sont du même avis au Niger.

## ACCES AUX RESSOURCES NATURELLES

Parmi les répondants, 62% considèrent que les ressources naturelles sont distribuées équitablement dans leur communauté, avec des écarts importants entre pays. Au Niger, le pourcentage s'élève à 95% des répondants, contre 39% au Tchad.

Quant à leur droits individuels d'accès, l'appréciation est différente : 36% des répondants estiment ne pas bénéficier des mêmes droits que le reste des membres, notamment les individus dont l'activité économique dépend directement (agriculteurs, éleveurs).

Au Cameroun, les enquêtés mentionnent l'existence de comités de gestion qui auraient pour vocation d'assurer la distribution équitable et servir de médiateurs en cas de conflits, mais plutôt dysfonctionnels. Au Tchad, la plupart des répondants affirment plutôt que les terres sont gérées directement par les chefs de village ou de canton, sans que la communauté soit impliquée à aucun niveau. Les mesures sécuritaires ont été mentionnées par les répondants au Nigéria comme l'une des principales contraintes pour accéder aux ressources.

## CONFLITS

Le contexte sécuritaire est instable et volatile, et deux zones d'intervention ont fait face à des attaques pendant l'étude (Tchad et Niger). Toutefois, 65% des enquêtés estiment que les conflits n'ont pas augmenté au cours des trois derniers mois.

Quant à la nature des conflits, les données montrent une perception clairement différente selon les contextes et le besoin d'affiner ces questions lors d'enquêtes suivantes (cf. Voir section Limites de l'étude). Au Cameroun et au Tchad, les conflits soulevés lors des entretiens relevaient pour la plupart des ressources naturelles, alors qu'au Niger et au Nigéria la majorité a confirmé l'existence d'une crise liée à Boko Haram.

## BIEN-ETRE & SANTE MENTALE

Parmi les enquêtés, la moyenne du score de bien-être est de 11 sur 25 (le seuil du bien-être est de 13), ce qui indique un grand nombre d'individus en détresse psychologique.

De façon générale, on constate une différence entre les pays selon l'évolution du contexte sécuritaire : au Nigéria, une des zones les plus affectées par la crise de Boko Haram, 85% des enquêtés seraient en situation de détresse psychologique, contre 49% au Cameroun.

De façon générale, on constate que le bien-être est fortement lié à des facteurs socio-économiques : une évolution positive selon leur taux de revenu et selon leur perception de l'engagement et participation communautaire.

## MOYENS D'EXISTENCE

Dans les quatre pays, le revenu moyen des enquêtés est nettement inférieur au salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) fixé par mois : 21 190 CFA et 20 252 CFA par mois au Cameroun et au Tchad (équivalent à environ 30 EUR) contre les 36 270 CFA et 59 995 CFA établis par le SMIG ; 8 130 CFA et 12 596 CFA mensuel au Niger et au Nigéria (environ 15 EUR) déclaré par les personnes enquêtées, contre les 30 047 CFA et les 47 931 CFA fixés.

## APPUI INSTITUTIONNEL & DES OSC

La totalité des acteurs enquêtés considèrent jouer un rôle significatif dans la mise en œuvre du RESILAC, et la plupart se sentent encouragés à participer aux prises de décisions du projet ayant un impact sur leur communauté, notamment au Niger.

En général, peu de femmes participent à la prise de décisions des acteurs : seulement 8% au Tchad contre 21% au Nigéria.

## QUALITE

De façon générale, les enquêtés estiment recevoir suffisamment d'information relative au projet (70%), et recevoir un soutien qui correspond à leurs attentes (64%). A l'heure actuelle, 60% des répondants estiment que RESILAC fait une différence dans leur vie.

## ANALYSE PAR OBJECTIF : INDICATEURS RESILAC

Présentés selon l'objectif stratégique du projet, ce rapport repose sur la représentation graphique des indicateurs RESILAC. Chaque indicateur fait l'objet d'une explication générale, suivi des représentations graphiques en barres pour analyser les réponses données. La plupart des indicateurs ayant été mesurés à travers des échelles d'appréciation de type Likert, les graphiques montrent la répartition des réponses à une question donnée en pourcentage, utilisant une gamme de couleurs différente par thématique (une légende apparaît dans la première question de chaque page, les questions suivant la même légende) et indiquant le nombre de répondants pour chaque indicateur.

Chaque question fait l'objet d'un commentaire global. Toutes les réponses ont été analysées par variable : pays, commune ou canton, genre et statut légal (minima). Une représentation graphique des résultats par variable est présentée seulement quand il existe des écarts significatifs. Certaines questions ont été explorées en profondeur à travers des entretiens qualitatifs.

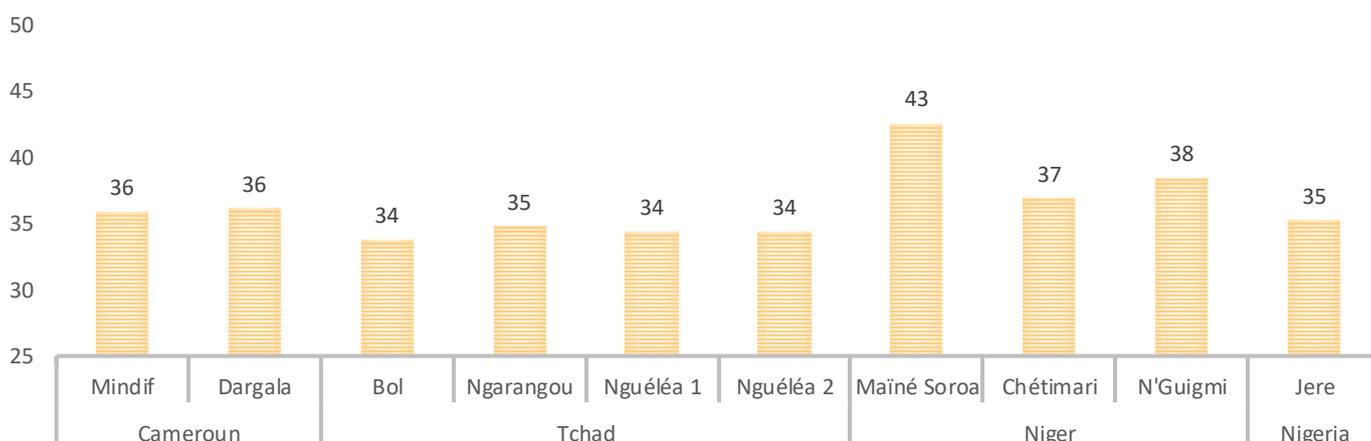
### OS 1 / Renforcer le capital humain, la cohésion sociale et la gestion collective et durable des ressources naturelles

#### INDICATEUR RESILAC : TAUX DE CAPITAL SOCIAL COMMUNAUTAIRE

Le capital social communautaire se réfère ici à l'ensemble de ressources que les membres d'une communauté apportent pour appuyer leur développement. L'objectif est donc de mesurer l'engagement, l'accès à l'information, la participation et le capital économique d'une communauté dans les communes d'intervention afin de pouvoir mesurer son évolution au fil du projet.

Pour cela, une échelle d'appréciation a été développée, révélant la perception des membres d'une communauté et dont la moyenne facilite le calcul d'un score de 10 à 50 représentant le taux de capital social communautaire, le CAS (en anglais). Un score plus élevé représente un plus grand capital social communautaire. L'échelle est constituée de 10 affirmations sur lesquelles les personnes enquêtées ont exprimé leur accord ou leur désaccord.

#### Moyenne du score CAS par commune



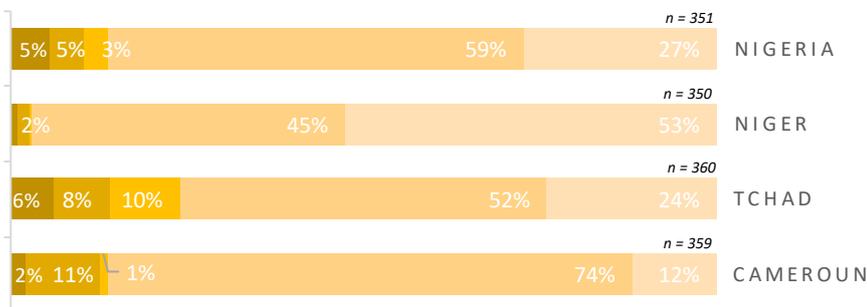
Les conditions humanitaires et sécuritaires des pays présentent des similitudes dans les régions environnant le Lac Tchad. Toutefois, le score CAS révélerait une expérience assez différente d'une communauté à l'autre vis-à-vis de leur engagement, de leur participation et de l'accès à l'information. Les communes du Tchad, du Cameroun et du Nigéria obtiennent des scores entre 34 et 36, alors qu'au Niger les scores se situent entre 37 et 43. Ceci indique que les individus enquêtés au Niger évaluent de façon plus positive leur capital social communautaire.

## Q1. Les membres de la communauté se portent volontaires pour des projets communautaires.



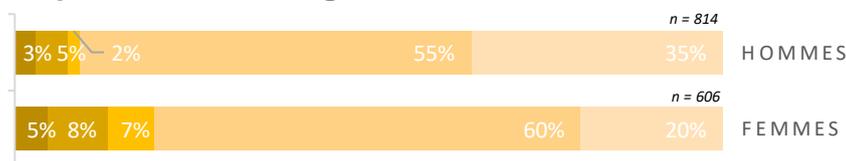
La majorité des enquêtés estiment que les membres de la communauté se portent généralement volontaires pour les projets communautaires (86%).

### Répartition selon le pays



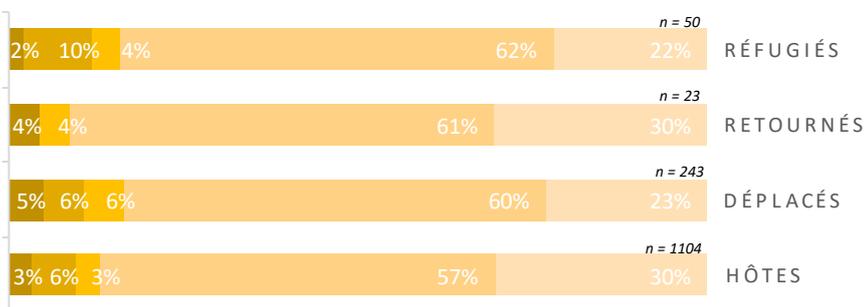
Les données désagrégées par pays montrent qu'au moins 24% des enquêtés au Tchad ne sont pas d'accord (ou n'ont pas d'avis), alors que 97% au Niger sont d'accord ou tout à fait d'accord.

### Répartition selon le genre



La majorité des hommes enquêtés (91%) sont d'accord ou tout à fait d'accord, alors que 20% des femmes ne le sont pas ou n'ont pas d'avis sur la question. Au Tchad, ce pourcentage s'élève à 50% des femmes enquêtées.

### Répartition selon le statut légal



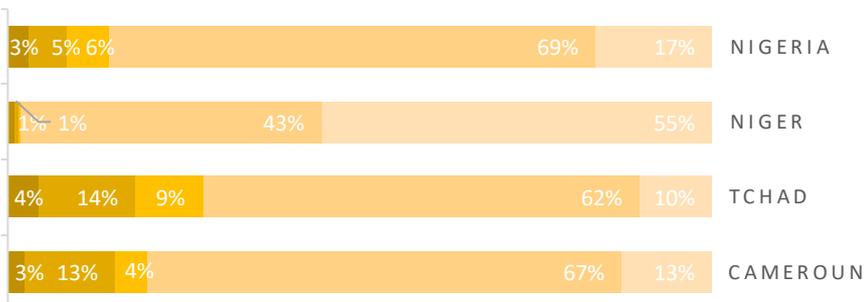
Les données désagrégées par statut légal (communautés hôtes ou déplacés) n'indiquent pas d'écarts significatifs.

## Q2. Les groupes communautaires locaux travaillent ensemble sur des questions importantes.



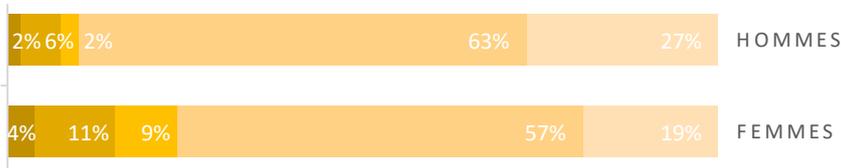
La majorité des enquêtés estiment travailler ensemble sur les sujets importants (84%).

### Répartition selon le pays



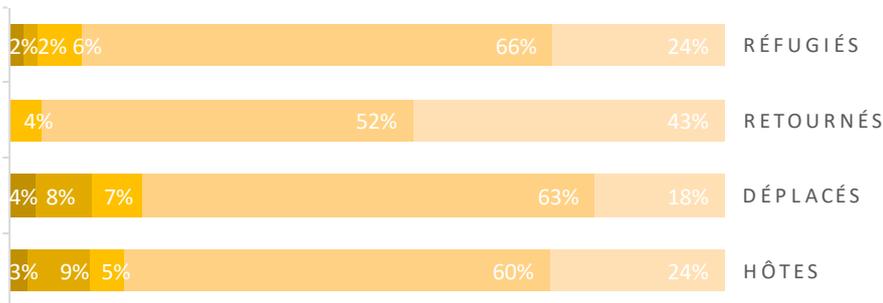
Les données désagrégées par pays montrent que plus de la moitié des enquêtés au Niger (55%) sont tout à fait d'accord, alors que seulement 17% des répondants au Nigéria, 10% au Tchad et 13% au Cameroun estiment que les groupes communautaires travaillent ensemble sur les questions importantes.

### Répartition selon le genre



90% des hommes enquêtés sont d'accord ou tout à fait d'accord, alors que 24% des femmes ne sont pas d'accord ou n'ont pas d'avis. Au Tchad, ce pourcentage s'élève à 44% des femmes enquêtées.

### Répartition selon le statut légal



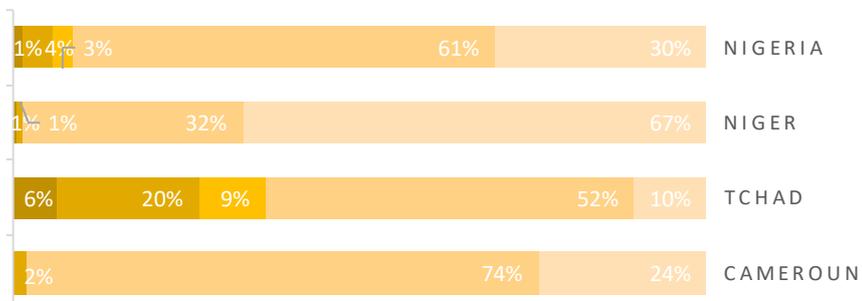
Les données désagrégées par statut légal ne montrent pas d'écart significatif. Toutefois, il est important de noter que les membres de la communauté hôte et les déplacés seraient moins d'accord sur la question.

## Q3. Existe-t-il des lieux publics où les membres de la communauté peuvent se réunir ?



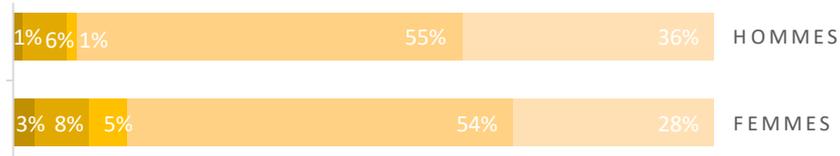
La plupart des enquêtés estiment que la communauté dispose de lieux publics où les membres peuvent se réunir (88%).

### Répartition selon le pays



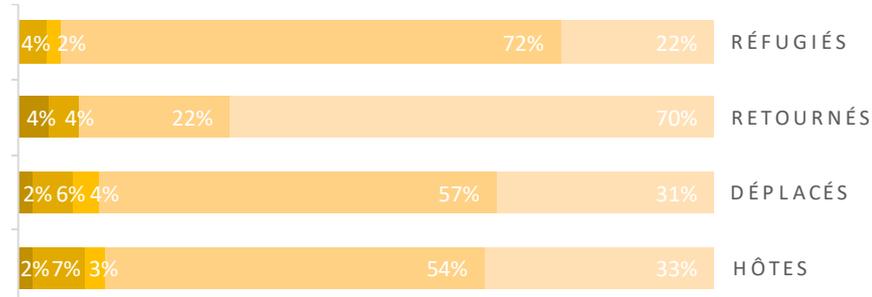
Les données désagrégées par pays montrent que l'immense majorité des enquêtés au Niger (98%), au Cameroun (98%) et au Nigéria (91%) sont d'accord, contre 35% des répondants au Tchad qui ne sont pas d'accord ou n'ont pas d'avis.

### Répartition selon le genre



91% des hommes enquêtés sont d'accord ou tout à fait d'accord, contre 82% des femmes.

### Répartition selon le statut légal



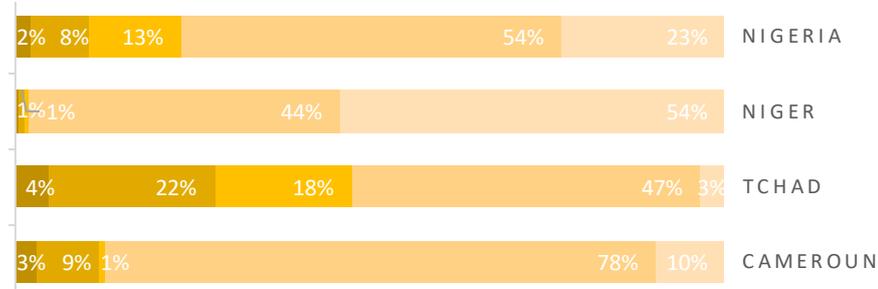
Les données désagrégées par statut légal ne montrent pas d'écart significatif.

## Q4. Les dirigeants de la communauté encouragent les membres à participer à la prise de décision.



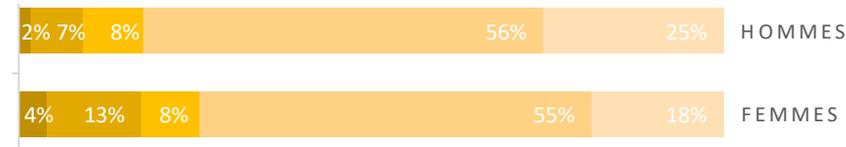
La plupart des enquêtés considèrent que les dirigeants de leur communauté les encouragent à participer à la prise de décision (78%).

### Répartition selon le pays



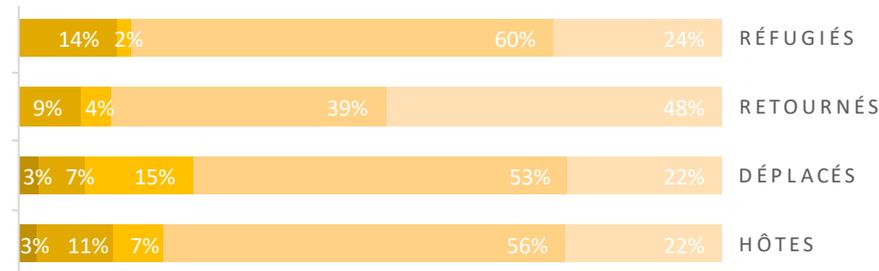
Les données désagrégées par pays montrent que la majorité des enquêtés au Niger (98%), au Cameroun (88%) et au Nigéria (77%) sont d'accord, contre 44% des répondants au Tchad qui ne sont pas d'accord ou n'ont pas d'avis.

### Répartition selon le genre



81% des hommes enquêtés sont d'accord ou tout à fait d'accord, alors que 25% des femmes ne sont pas d'accord ou n'ont pas d'avis. Au Tchad, ce pourcentage s'élève à 62% des femmes enquêtées.

### Répartition selon le statut légal



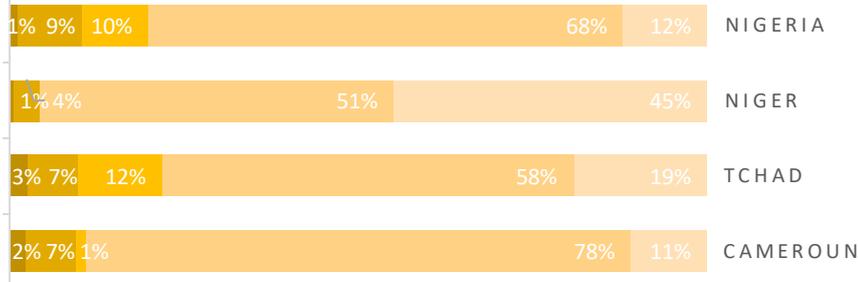
Les données désagrégées par statut légal ne montrent pas d'écart significatif. Toutefois, il est important de noter le nombre de personnes qui ne considèrent pas avoir un avis sur la question de la participation, en particulier les déplacés. Au Tchad, 52% des déplacés considèrent que leurs dirigeants ne les encouragent pas à participer à la prise de décision.

## Q5. Les membres de la communauté interviennent lorsqu'il y a du travail communautaire à faire.



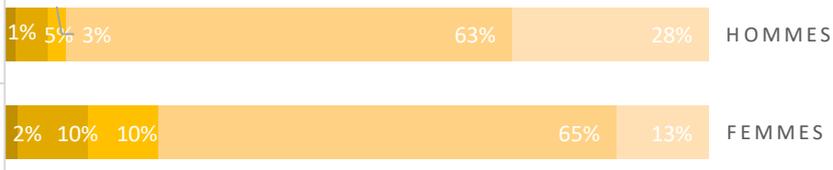
La majorité des enquêtés considèrent que les membres interviennent lors des travaux communautaires (86%), contre 9% qui ne sont pas d'accord ou pas du tout d'accord.

### Répartition selon le pays



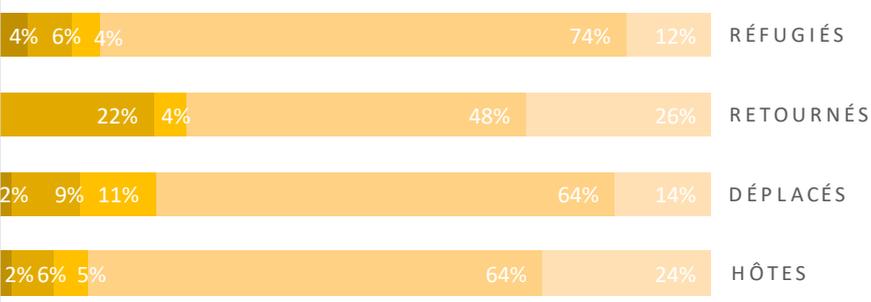
Les données désagrégées par pays montrent que la majorité des enquêtés sont d'accord ou tout à fait d'accord. Au Niger, seulement 2% des répondants ne sont pas d'accord ou n'ont pas d'avis, contre 10% au Cameroun, 20% au Nigéria et 22% au Tchad.

### Répartition selon le genre



La majorité des hommes enquêtés sont d'accord ou tout à fait d'accord (91%), alors que 22% des femmes ne sont pas d'accord ou n'ont pas d'avis.

### Répartition selon le statut légal



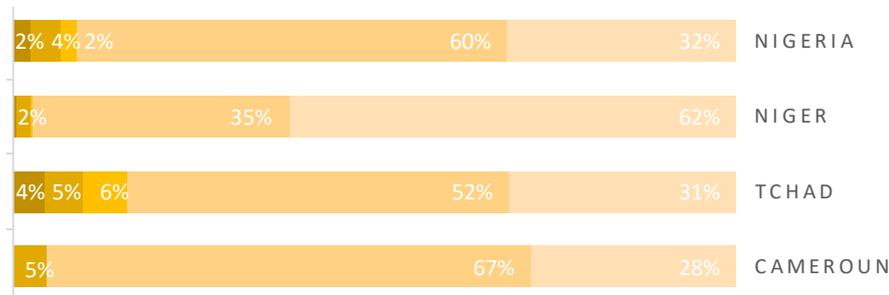
A la différence des autres individus, un nombre important de retournés enquêtés (22%) estiment que les membres de la communauté n'interviennent pas lorsqu'il y a du travail communautaire à faire.

## Q6. Je connais les personnes clés de ma communauté.



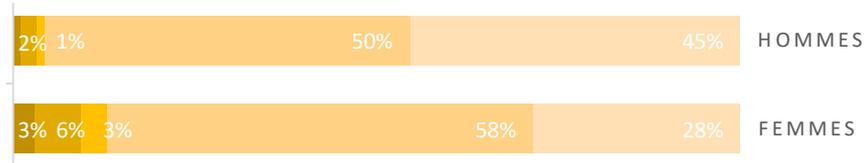
La plupart des enquêtés estiment connaître les personnes clés de leur communauté (92%).

### Répartition selon le pays



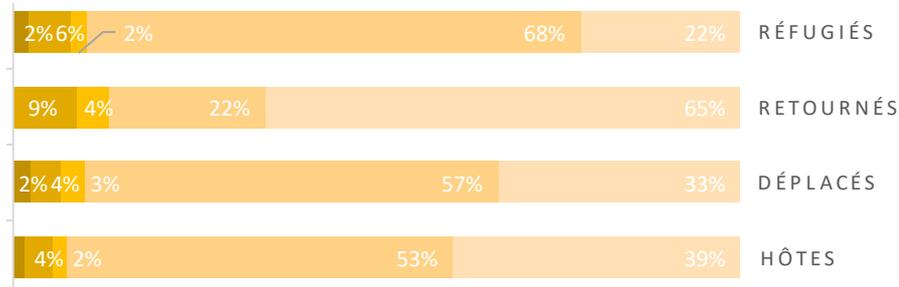
Les données désagrégées par pays montrent que la majorité des enquêtés au Niger (98%), au Cameroun (95%) et au Nigéria (92%) sont d'accord, contre 83% au Tchad.

### Répartition selon le genre



Les données désagrégées par genre ne montrent pas un écart significatif entre l'avis des hommes et des femmes. Toutefois, 12% des femmes enquêtées considèrent ne pas connaître les personnes clés de leur communauté, contre 5% des hommes.

### Répartition selon le statut légal



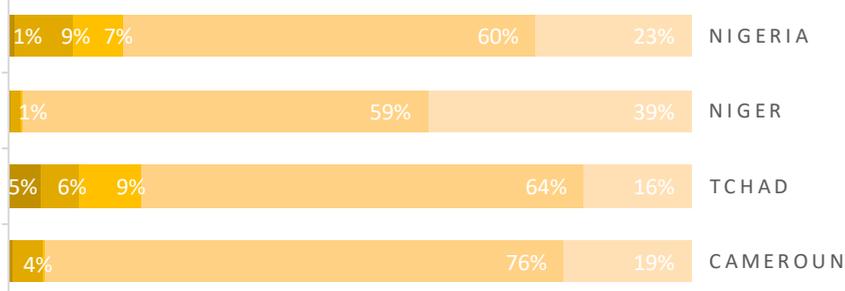
La plupart des différents groupes estiment connaître les personnes clés de leur communauté.

## Q7. Je sais quand les événements communautaires importants ont lieu



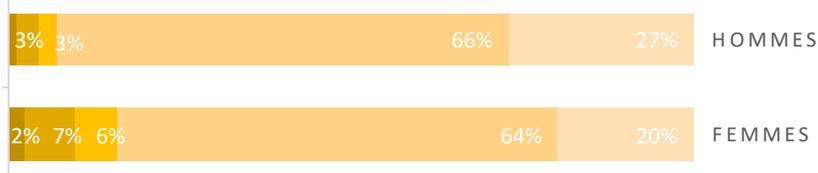
Presque la totalité des enquêtés estiment connaître quand est-ce que les événements communautaires importants ont lieu (89%).

### Répartition selon le pays



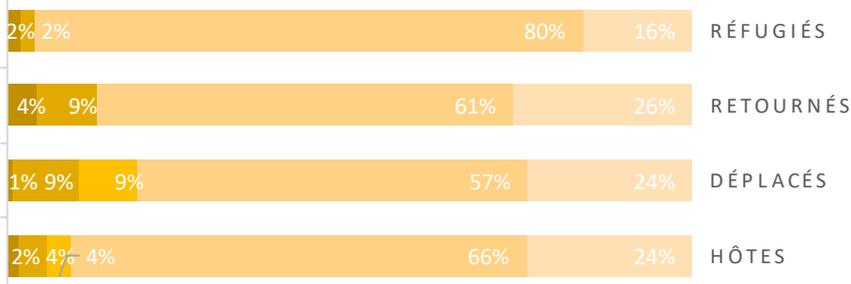
La majorité des enquêtés sont d'accord ou tout à fait d'accord, en particulier au Niger (98%). Parmi les personnes enquêtées, 10% au Nigéria et 11% au Tchad s'estiment moins informées.

### Répartition selon le genre



Parmi les enquêtés, seulement 7% des hommes affirment ne pas être informés, contre 15% des femmes. Au Tchad, ce pourcentage s'élève à 20% des femmes.

### Répartition selon le statut légal



Seulement 2% des réfugiés enquêtés considèreraient ne pas savoir quand les événements communautaires ont lieu, contre 13% des retournés, 19% des déplacés et 10% des membres de la communauté hôte.

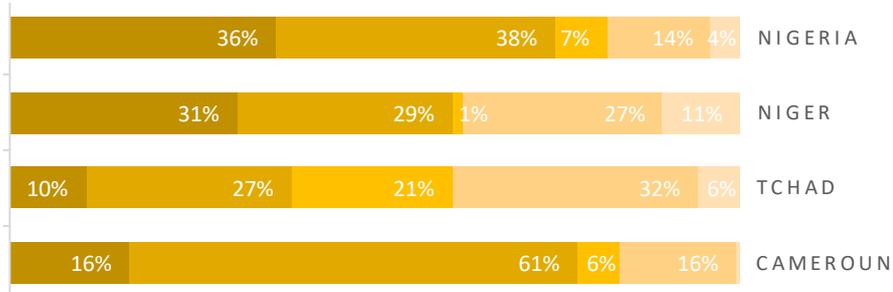
Ceci pourrait s'expliquer par un lien étroit entre les populations réfugiées et les acteurs humanitaires de la région dédiés à leur assistance.

## Q8. La communauté a suffisamment d'argent pour soutenir des programmes d'amélioration communautaire.



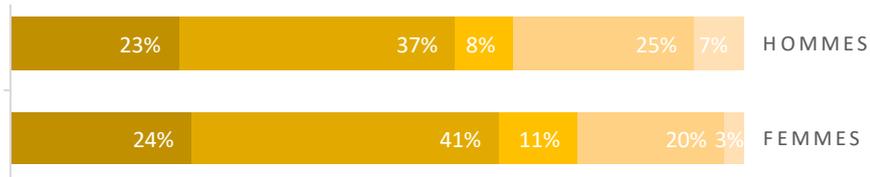
Seulement 27% des individus estiment que leur communauté dispose de fonds suffisants pour soutenir des programmes d'amélioration communautaire, alors que 62% ne sont pas d'accord ou pas du tout d'accord et 9% n'ont pas d'avis.

### Répartition selon le pays



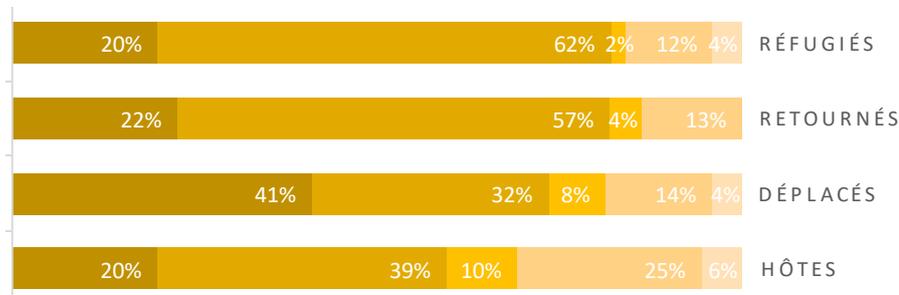
La plupart des enquêtés au Nigéria (74%), au Niger (60%) et au Cameroun (77%) considèrent que leur communauté ne dispose pas de fonds suffisants. Au Tchad, seulement 37% des enquêtés partagent cet avis, et 21% des enquêtés n'ont pas d'avis sur la question.

### Répartition selon le genre



Les données désagrégées ne montrent pas d'écart significatif entre les hommes et les femmes.

### Répartition selon le statut légal



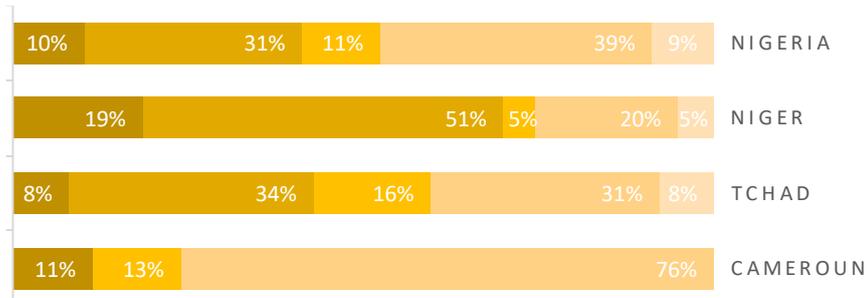
Parmi les enquêtés, seulement 16% des réfugiés, 13% des retournés et 18% des déplacés estiment que la communauté a suffisamment de fonds, contre 31% des membres de la communauté hôte.

## Q9. La communauté ne veut pas utiliser les fonds de la communauté pour des projets communautaires.



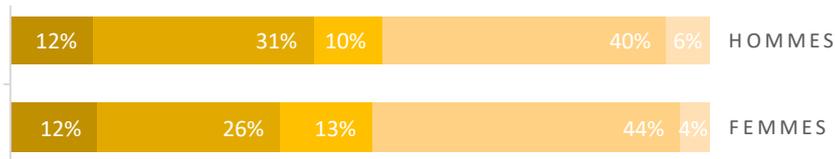
Presque la moitié des enquêtés (47%) considèrent que la communauté ne veut pas utiliser les fonds pour des projets communautaires.

### Répartition selon le pays



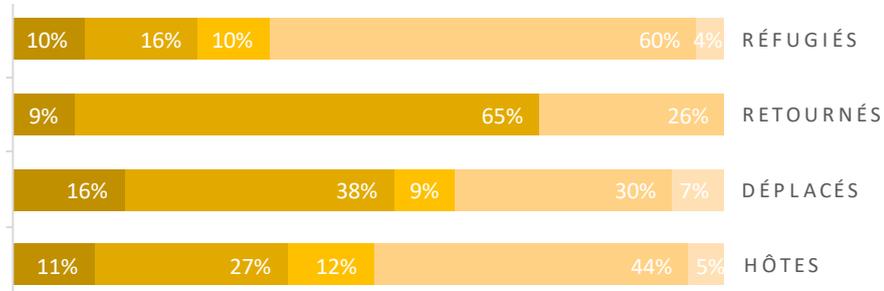
Les données montrent des écarts importants entre les pays. 76% des enquêtés au Cameroun affirment que la communauté ne veut pas utiliser les fonds pour des projets communautaires, alors que seulement 25% des enquêtés sont du même avis au Niger.

### Répartition selon le genre



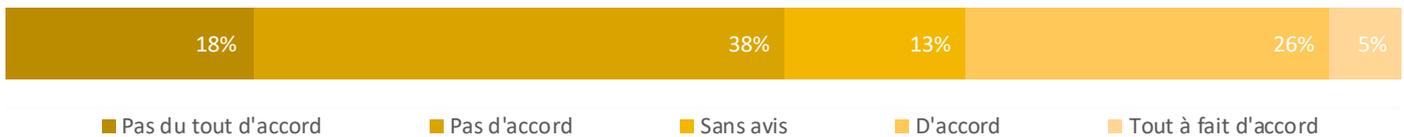
L'analyse par genre ne montre pas d'écart significatif entre les hommes et les femmes enquêtées.

### Répartition selon le statut légal



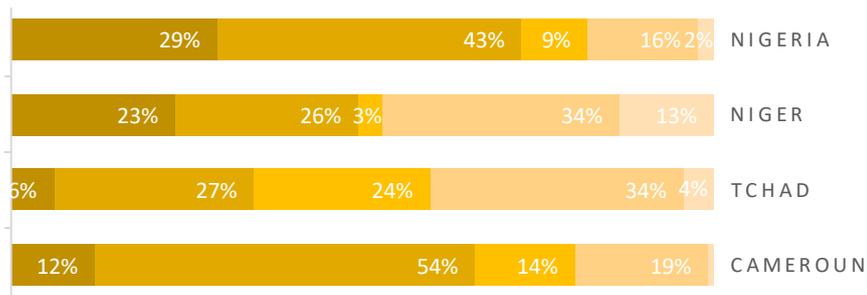
Parmi les réfugiés enquêtés, 64% considèrent que la communauté ne veut pas utiliser les fonds pour des projets communautaires, alors que 74% des retournés et 54% des déplacés ne sont pas d'accord ou pas du tout d'accord.

Q10. Les membres de la communauté ont accès à des fonds qui peuvent être utilisés pour l'amélioration de la communauté.



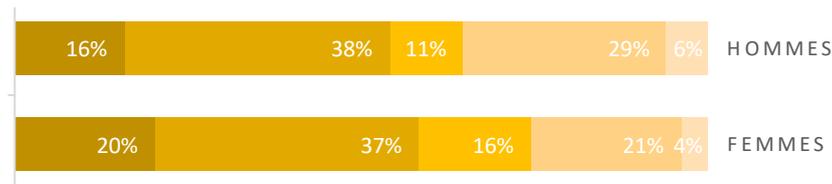
Quant à eux, 56% estiment ne pas avoir assez de fonds alors que 31% considèrent avoir l'accès à des fonds pour l'amélioration de leur communauté.

### Répartition selon le pays



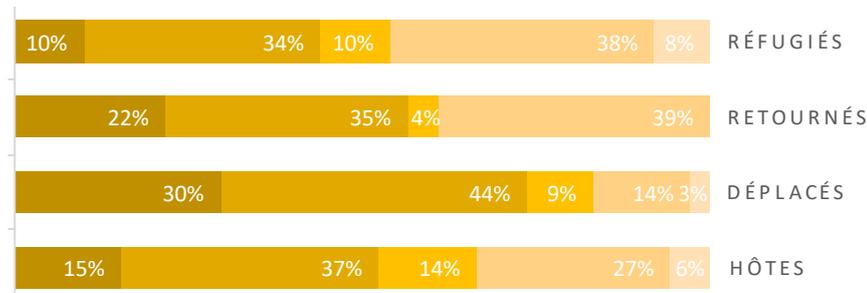
Au Nigéria, 69% des enquêtés considèrent ne pas avoir accès à des fonds, contre 49% au Niger, 33% au Tchad et 66% au Cameroun. Il est important de noter que 24% des enquêtés au Tchad n'a pas d'avis sur la question.

### Répartition selon le genre



35% des hommes enquêtés considèrent avoir accès à des fonds, contre 25% des femmes.

### Répartition selon le statut légal

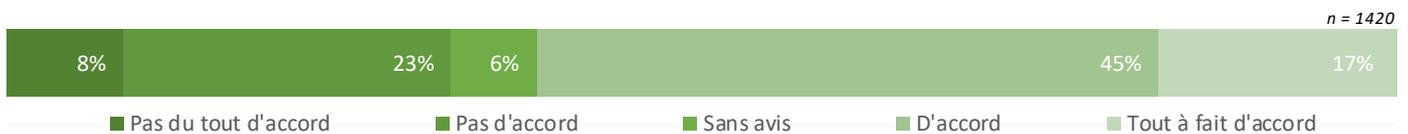


Parmi les enquêtés, les populations déplacées sont celles qui estiment avoir moins accès à des fonds qui pourraient être utilisés pour l'amélioration de la communauté (74%).

## INDICATEUR RESILAC : % DE PERSONNES QUI ESTIMENT AVOIR UN ACCES EQUITABLE AUX RESSOURCES NATURELLES

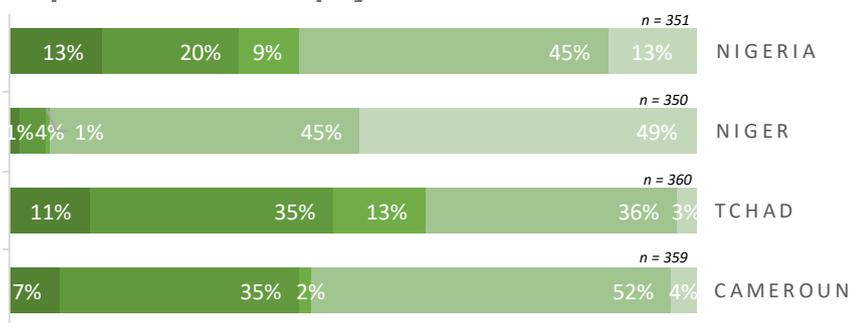
Une échelle d'appréciation a été développée, révélant la perception des membres d'une communauté sur l'accès aux ressources naturelles, dont l'évolution sera mesurée tout au long du projet. Afin de collecter des informations complémentaires, une question additionnelle a permis d'affiner la perception des personnes sur leur droits et accès individuels. Par ailleurs, des entretiens qualitatifs facilitent la compréhension des enjeux clés.

### Q1. Les ressources naturelles sont distribuées équitablement dans ma communauté.



Parmi les enquêtés, 62% estiment que la distribution des ressources naturelles dans leur communauté est équitable, alors que 31% ne sont pas d'accord ou pas du tout d'accord.

### Répartition selon le pays



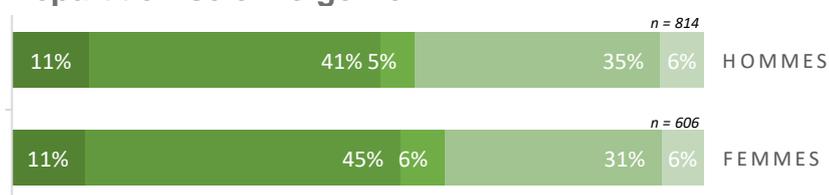
Au Niger, seulement 5% des enquêtés n'estiment pas que les ressources naturelles soient distribuées de façon équitable, contre 33% au Nigéria, 42% au Cameroun et 42% au Tchad.

### Q2. J'ai les mêmes droits que le reste des membres de ma communauté pour accéder aux ressources naturelles.



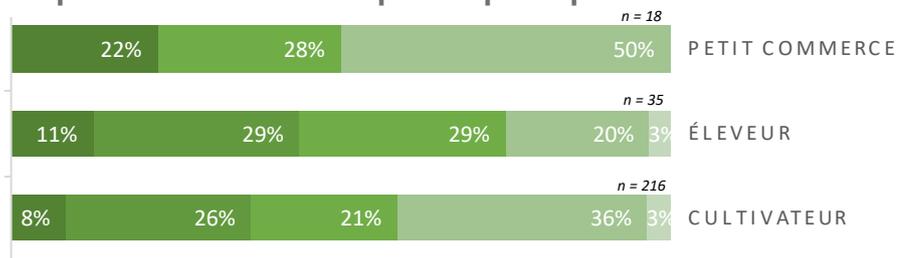
Quant à l'appréciation sur leurs droits, 36% des enquêtés estiment avoir les mêmes droits, alors que 58% des répondants considèrent ne pas avoir les mêmes droits que le reste des membres de leur communauté, ou n'ont pas d'avis sur la question.

### Répartition selon le genre



Les données désagrégées montrent que 41% des hommes enquêtés estiment avoir les mêmes droits, alors que 56% des femmes ne sont pas d'accord.

## Répartition selon l'occupation principale



Les individus enquêtés dont l'occupation dépend directement de l'accès aux ressources naturelles (cultivateurs, éleveurs et commerçants), n'estiment pas que la distribution soit équitable dans leur communauté, notamment les cultivateurs et les éleveurs.

Lors des entretiens qualitatifs avec les différents membres de la communauté, les ressources naturelles citées sont la terre, l'eau, la forêt et les pâturages. Au Tchad, les répondants mentionnent aussi les *polders*, espaces de terre aménagées artificiellement sur une étendue d'eau, et les *ouaddi*, dépressions de terre qui facilitent l'exploitation par sa proximité à la nappe phréatique. Quant à la prise de décision autour de la distribution et gestion de ces ressources, la plupart des répondants estiment que la communauté n'est souvent pas impliquée, en particulier sur l'accès au foncier.

Au **Cameroun**, les enquêtés mentionnent l'existence de comités de gestion qui auraient pour vocation d'assurer la distribution équitable et en servir de médiateurs en cas de conflits, mais plutôt dysfonctionnels. Les hommes déplorent une influence des relations de pouvoir sur la distribution et la qualité des terres distribuées, alors que les femmes revendiquent ne pas avoir droit à l'accès (les terres ne seraient louées qu'aux hommes) et être tenues à l'écart dans les décisions communautaires.

Au **Tchad**, seulement un enquêté identifie l'existence des comités de gestion autour des polders, mais plutôt comme source de conflit que comme un outil efficace de gestion sécurisée des ressources. La plupart des répondants affirment plutôt que les terres sont gérées directement par les chefs de village ou de canton, ou par leurs propriétaires, sans que la communauté soit impliquée à aucun niveau.

Ce contexte est plutôt similaire à celui du **Nigéria**, où les répondants signalent une gestion individuelle de la terre par les propriétaires. La plupart des enquêtées ont mentionné le contexte sécuritaire comme une des principales contraintes pour accéder aux ressources, autant pour le risque d'attaque ou enlèvement de la part des groupes armés non étatiques, que pour la militarisation de certaines zones dans le cadre de la réponse gouvernementale.

Au **Niger**, presque la totalité des personnes interviewées affirment que la distribution et la gestion des ressources, notamment de la terre, est gérée de façon équitable et concertée par eux-mêmes, avec la médiation du *boulama*, ou chef traditionnel. La plupart des personnes enquêtées mentionnent la précarité de ces ressources, tout en soulignant la solidarité existante quant à leur distribution.

Les quatre pays disposent d'un code sur l'eau, un code foncier et un code de l'environnement (excepté le Nigéria) visant assurer une gestion intégrée des ressources, mais il n'existe pas de charte commune. Selon la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT, 2016) ceci représenterait aujourd'hui l'un des principaux obstacles à la lutte contre la pauvreté et le développement économique de la région.

« Nous les femmes on est tenue à l'écart, ça a toujours été ainsi. »

Femme, communauté hôte, Cameroun

« Le village n'a pas vraiment accès aux ressources naturelles : les ouaddi appartiennent aux héritiers et la communauté n'a pas le droit de les utiliser. »

Homme, communauté hôte, Tchad

« En raison de l'insurrection, on ne peut plus se déplacer dans la brousse pour cultiver ou couper des arbres. Nous sommes maintenant limités aux zones proches de nos maisons. »

Homme, communauté hôte, Nigéria

« ...certes je ne suis pas du village mais on m'a octroyé des terrains que je mets en valeur avec ma famille. Les autres ressources sont accessibles à tous. »

Homme, réfugié, Niger

## INDICATEUR RESILAC : % DE PERSONNES QUI ESTIMENT QUE LES CONFLITS COMMUNAUTAIRES DIMINUENT

Une échelle d'appréciation a été développée, révélant la perception des membres d'une communauté. Dans un contexte d'intervention volatile et instable, il est jugé plus pertinent de se pencher sur l'augmentation des conflits que sur la diminution.

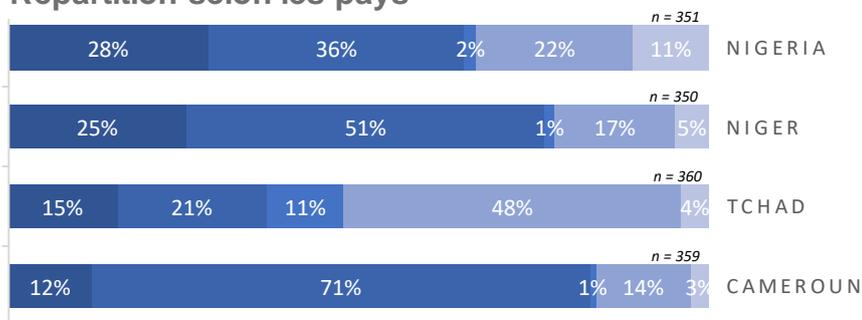
Afin de collecter des informations complémentaires, les communautés ont identifié les conflits les plus récurrents. La classification des différents conflits est inspirée de la méthodologie de Search For Common Ground, partenaire de mise en œuvre du projet au Nigéria. Par ailleurs, des entretiens qualitatifs facilitent une meilleure compréhension sur les principaux enjeux.

### Q1. Au cours des trois derniers mois, les conflits dans la communauté ont augmenté.



Parmi les enquêtés, 30% estiment que les conflits dans leur communauté ont augmenté, alors que 65% considèrent que les conflits n'ont pas augmenté au cours des trois derniers mois.

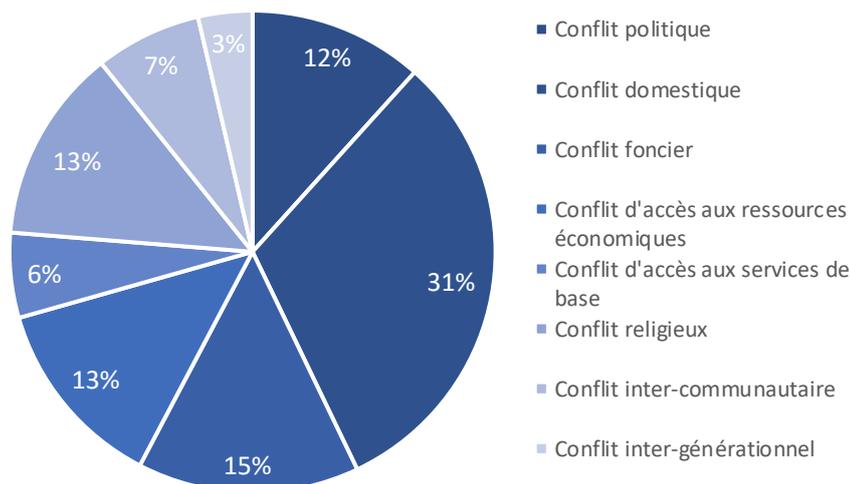
### Répartition selon les pays



Les données désagrégées montreraient que plus de la moitié des personnes enquêtées au Tchad estiment que les conflits ont augmenté au cours des trois derniers mois (51%), alors que dans les autres pays cette perception est moins faible.

Ce ressenti est cohérent avec l'évolution du contexte dans les zones d'intervention, en particulier la détérioration des conditions sécuritaires au Tchad et au Niger.

### Q2. Quel est le conflit le plus récurrent dans votre communauté ?

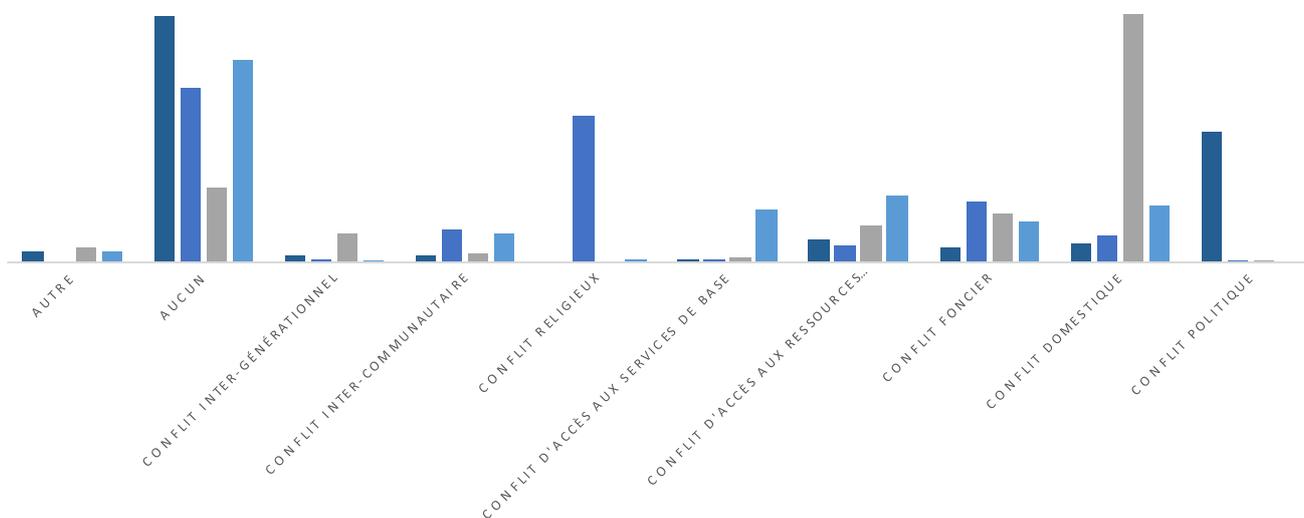


Un grand nombre d'enquêtés estiment que les conflits les plus récurrents dans leur communauté sont d'ordre domestique (31%), liés au foncier (15%) ou autres ressources économiques (13%).

Parmi les répondants, 25% identifient les conflits d'ordre politique ou religieux liés à Boko Haram comme étant les plus récurrents.

## Répartition selon le pays

■ Cameroun ■ Tchad ■ Niger ■ Nigeria



Les données désagrégées montrent une perception différente de la nature des conflits selon le contexte du pays et donc un besoin d'affiner ces questions lors de enquêtes suivantes, en particulier qualitative.

Au **Cameroun** et au **Tchad**, si une grande partie des enquêtés considéraient que les ressources naturelles étaient distribuées équitablement dans leur communauté, et leur accès et gestion se réalisait de façon concertée, les exemples fournis lors des entretiens approfondis montrent deux enjeux clés intracommunautaires : l'accès aux points d'eau et à la terre. Les personnes interviewées ont presque toutes assisté à des disputes autour des forages et des puits communautaires, des litiges fonciers autour des successions lors d'un décès et des vols.

Ces conflits toucheraient souvent les jeunes hommes et sont résolus auprès des chefs de village et de canton, qui décident des peines selon les pertes et dommages occasionnés.

Au **Niger** et au **Nigéria**, la majorité des répondants confirment l'existence des conflits, presque toujours liés à Boko Haram et aux dynamiques entre éleveurs et agriculteurs. Les conflits agro-pastoraux touchent depuis toujours les populations nomades, traditionnellement marginalisées. Néanmoins, comme le soulignent aussi les différentes études réalisées par le Centre pour le dialogue humanitaire (CHD), la diminution des terres de pâturage liée au changement climatique, combinée aux mouvements forcés des populations et aux contraintes d'accès à certaines zones, conséquence des attaques de Boko Haram et des différentes réponses sécuritaires nationales, seraient en train d'affaiblir les réseaux traditionnels de médiation et la coexistence pacifique des communautés.

« En raison de l'insurrection, on ne peut plus se déplacer dans la brousse pour cultiver ou couper des arbres. Nous sommes maintenant limités aux zones proches de nos maisons. »

Homme, communauté hôte, Nigéria

« La seule chose que je veux dans la vie est que la paix revienne dans notre région. »

Homme, communauté hôte, Niger

## INDICATEUR RESILAC : % DE PERSONNES SUIVIES QUI MONTRENT UNE AMELIORATION DE LEUR BIEN-ETRE

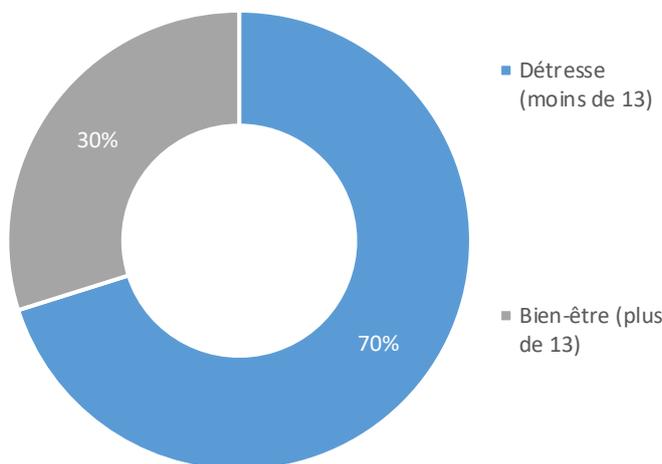
Pour mesurer le bien-être des individus, l'échelle internationale Who-5 a été utilisée. Développé par l'Organisation Mondiale de la Santé, l'échelle Who-5 est composée de 5 affirmations liées au bien-être psychologique par rapport auxquelles on demande aux personnes enquêtées d'exprimer leur accord ou désaccord.

Les réponses permettent de calculer un score entre 0 et 25 dont l'évolution sera mesurée tout au long du projet. Les scores moyens en dessous de 13 indiquent la présence de symptômes de détresse psychologique. Au contraire, un score plus proche de 25 indique un meilleur état de bien-être mental.

Des entretiens qualitatifs ont permis de collecter des informations complémentaires sur les difficultés ressenties par les communautés, et leurs impacts sur le fonctionnement.

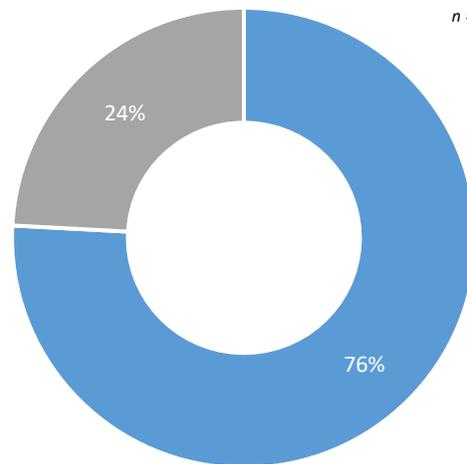
### Homme

n = 1158



### Femme

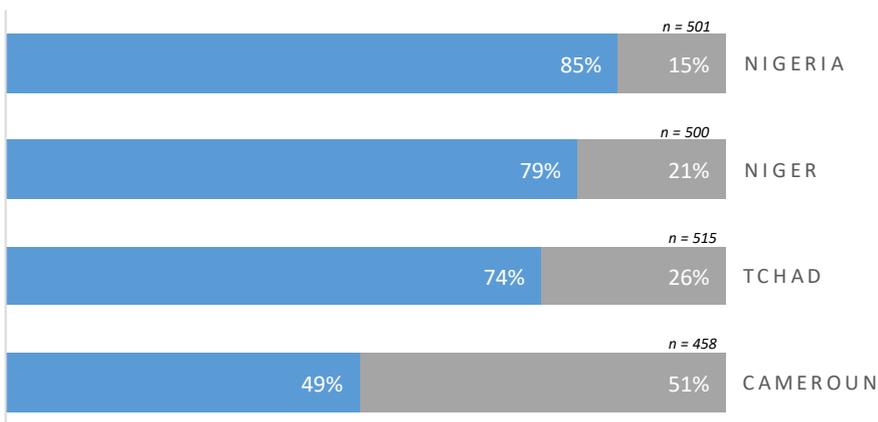
n = 816



Les résultats agrégés de l'échelle Who-5 est de 11 sur un total de 25 (le seuil du bien-être est de 13), ce qui indiquerait la présence d'un grand nombre d'individus en détresse psychologique présentant des possibles états dépressifs. 72% des enquêtés ont obtenu un score en dessous de 13, contre seulement 28% qui seraient en état de bien-être. Les données désagrégées par genre montrent que 70% des hommes présentent des symptômes de détresse psychologique, contre 76% des femmes.

### Répartition selon les pays

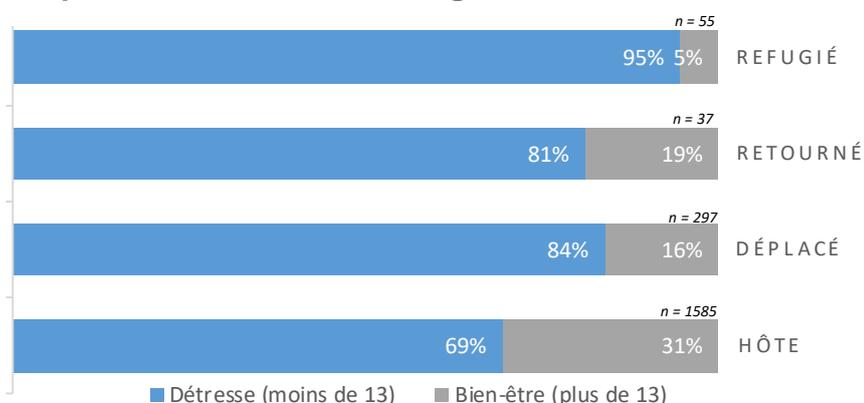
■ Détresse ■ Bien-être



De façon générale, on constate une différence entre les pays selon l'évolution du contexte sécuritaire, très volatile et instable dans les communes d'intervention au Nigéria, Niger et Tchad et plus stable au Cameroun.

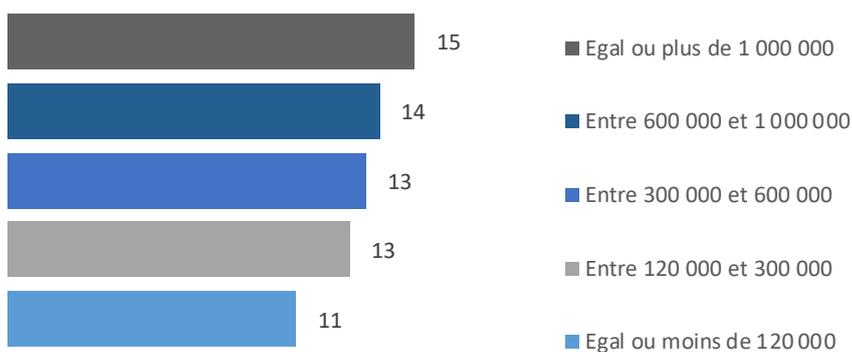
Les données désagrégées montrent que la plupart des enquêtés au Nigéria, au Niger et au Tchad seraient en situation de détresse psychologique (entre 74% et 85%), alors que plus de la moitié au Cameroun (51%) seraient en état de bien-être.

## Répartition selon le statut légal



Les données désagrégées montreraient une différence selon le statut des personnes enquêtées. Il apparaîtrait qu'un plus grand nombre de membres de la communauté hôte et parmi les retournés se trouvent en état de bien-être, alors que seulement 5% des réfugiés seraient au-dessus du seuil de bien-être.

## Corrélation entre le score WHO-5 et le taux de revenu annuel



Le résultat des données collectées offrirait aussi une corrélation positive entre le taux de revenu annuel (traité dans la section suivante du rapport) et le score Who-5 : les individus ayant des revenus annuels plus importants seraient les seuls à être au-dessus du seuil minimum du bien-être psychologique.

P-value 9.3192211468251E-21 Fisher Test.

Lors des entretiens qualitatifs avec différents membres de la communauté, certaines collectes d'informations n'ont pas pu être suffisamment approfondies et doivent donc être interprétées avec prudence. Les informations collectées indiqueraient que la vie quotidienne de la grande majorité est centrée sur leur occupation professionnelle, perturbée par les attaques de Boko Haram et les réponses sécuritaires : contraintes d'accès à certaines zones, déplacements forcés et limitation de mouvement entre les communes. Si ces éléments sont mentionnés pour la plupart comme des contraintes physiques, certaines personnes mentionnent la peur et les « traumatismes » vécus suite aux attaques de Boko Haram comme des facteurs psychologiques ayant un impact négatif sur leur vécu quotidien et leur capacité à s'occuper de leurs tâches habituelles.

Quant aux projections sur l'avenir, la plupart des enquêtés ont exprimé le souhait d'améliorer leurs conditions de vie à travers une augmentation de leurs revenus et le renforcement de la paix et de la stabilité.

*« Qu'est-ce que j'aimerais changer dans ma vie ? J'aimerais que mon village vive dans la paix et la quiétude. »*

Homme, communauté hôte, Tchad

*« La seule chose que je veux dans la vie est que la paix revienne dans notre région. »*

Homme, communauté hôte, Niger

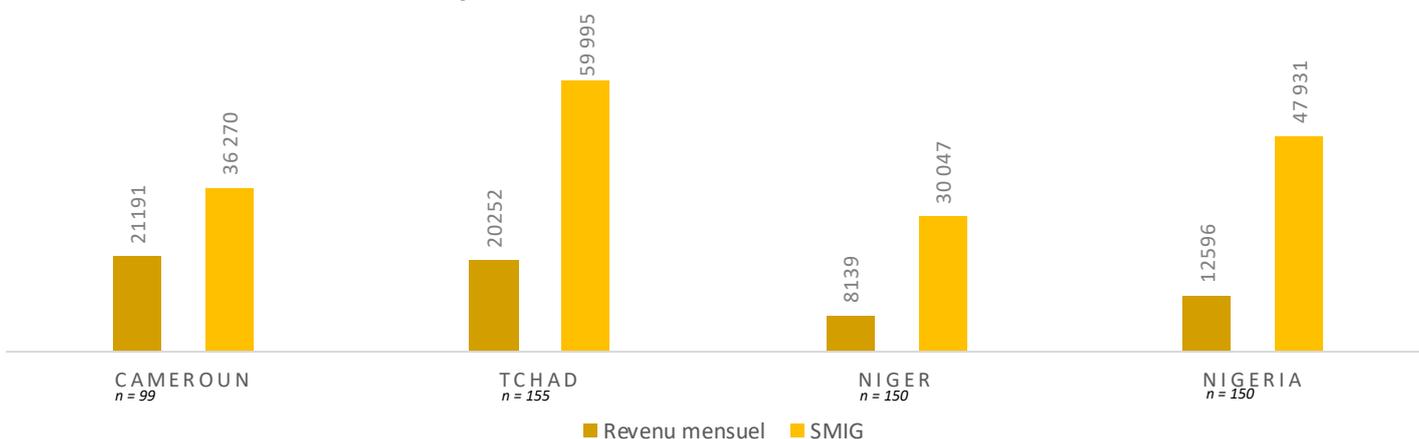
## OS 2 / Favoriser le redressement économique et la résilience à travers un accès à l'emploi et aux systèmes de production intensifiés et adaptés au changement climatique

### INDICATEUR RESILAC : AUGMENTATION DU REVENU ANNUEL

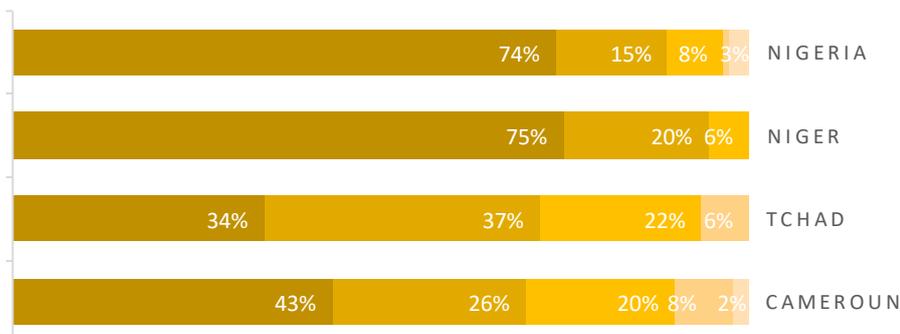
L'évolution du revenu annuel moyen des individus bénéficiant des activités de redressement économique est mesuré au fil du projet. Pour cela, l'estimation présentée dans le rapport a été calculée avec les bénéficiaires directement. Afin d'assurer une estimation aussi précise que possible, ont été pris en compte dans le calcul :

- ➔ Les périodes spécifiques correspondant à une saisonnalité selon les différentes occupations des individus : soudure, récolte, etc.
- ➔ Les différents coûts engagés pour la réalisation des activités économiques, y compris les coûts de production et les dettes contractées dans le processus pour obtenir les revenus réels issus de l'activité.

### Q1. Revenu annuel moyen



Dans les quatre pays, la moyenne du revenu annuel des enquêtés est de 254 289 CFA au Cameroun, 243 020 CFA au Tchad, 97 665 CFA au Niger et 151 151 CFA au Nigéria, inférieures au salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) fixé par mois. Au Cameroun et au Tchad, les revenus moyens déclarés par les répondants sont respectivement de 21 190 CFA et 20 252 CFA par mois (équivalant à environ 30 EUR) à comparer aux 36 270 CFA et 59 995 CFA du SMIG. Au Niger et au Nigéria, l'écart est particulièrement important entre les 8 130 CFA et 12 596 CFA mensuels (environ 15 EUR) déclarés par les personnes enquêtées, à rapporter aux 30 047 CFA et 47 931 CFA du SMIG.



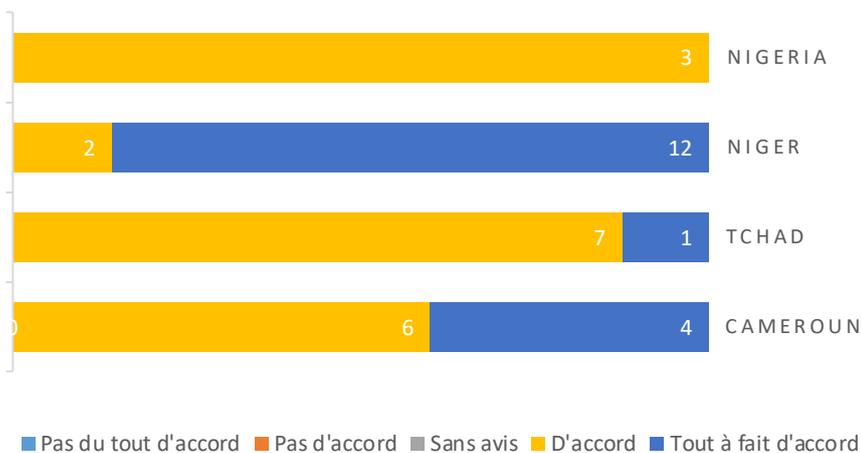
Les données désagrégées montrent que la plupart des enquêtés au Nigéria et au Niger (74% et 75%) gagnent 120 000 CFA ou moins par an, contre seulement 11% et 6% qui gagnent 300 000 CFA ou plus.

## OS 3 / Valoriser et consolider les acteurs en favorisant le dialogue et l'engagement et en renforçant leurs capacités

### INDICATEUR RESILAC : % DE COMMUNES ET OSC QUI ESTIMENT JOUER UN RÔLE SIGNIFICATIF DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

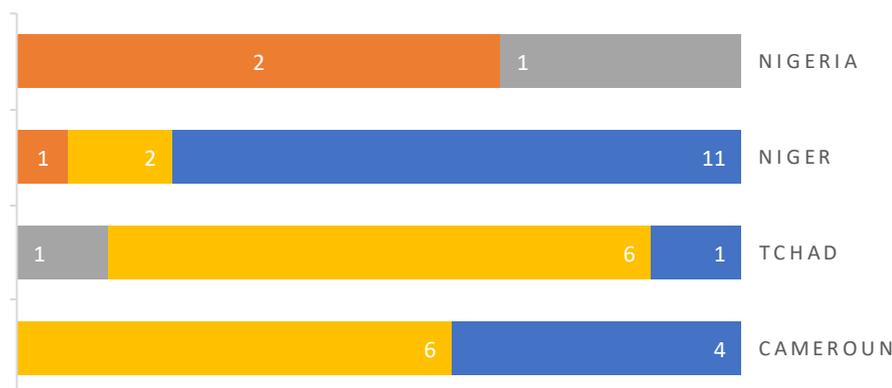
Une échelle d'appréciation a été développée afin de mesurer la perception des acteurs institutionnels appuyés par le projet sur l'évolution de leur rôle dans la mise en œuvre du projet. L'échelle est constituée de 2 questions qui à la différence des autres échelles, sont directement illustrées selon le nombre de répondants (acteurs institutionnels et OSC appuyés).

#### Q1. Je joue un rôle significatif dans la mise en œuvre du RESILAC



Selon les résultats, la totalité des acteurs appuyés estime jouer un rôle significatif dans la mise en œuvre du projet, notamment au Niger.

#### Q2. Je me sens encouragé à participer aux décisions du RESILAC ayant un impact sur ma communauté



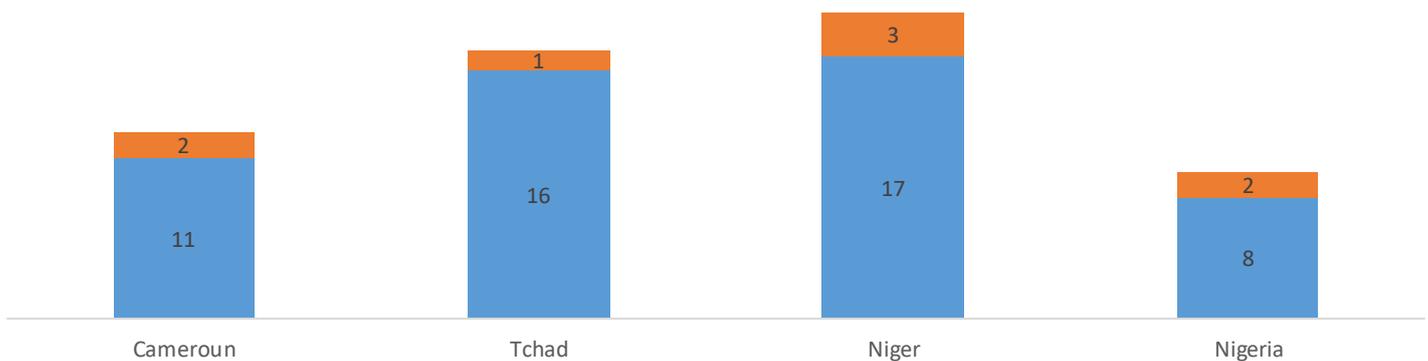
Les données collectées montreraient une différence entre les stratégies d'engagement des partenaires, conduisant à une perception différente de leur propre implication. Au Nigéria, les acteurs ne se sentiraient pas encouragés à participer à la prise de décision autour de RESILAC, alors qu'au Tchad et au Cameroun la plupart se sentent encouragés à participer dans la prise de décision du projet, en particulier les décisions ayant un impact sur leur communauté.

## INDICATEUR RESILAC : % DE REPRESENTATIONS DES FEMMES AU SEIN DES INSTITUTIONS LOCALES ENGAGÉES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Un accent particulier est mis sur la prise en compte du genre dans le projet. Pour y contribuer, les activités liées au renforcement institutionnel et organisationnel veilleront à accroître et renforcer la participation des femmes au sein des institutions engagées dans la mise en œuvre du projet. Le pourcentage des femmes participant actuellement dans les différentes institutions a été mesuré afin de servir de valeur de référence et son évolution est mesurée tout au long du projet. En raison de la nature de l'indicateur, il est jugé pertinent de présenter les résultats directement désagrégés.

### Q1. Pourcentage de femmes dans les sphères décisionnelles

■ Total membres ■ Total femmes



Les données collectées montrent, de façon générale, une participation moindre des femmes dans les sphères décisionnelles des acteurs appuyés dans les quatre pays d'intervention. Les résultats désagrégés par pays montreraient une faible participation au Tchad (8%), au Cameroun (16%), au Niger (17%) et au Nigéria (21%) à l'heure actuelle.

Un des objectifs du projet RESILAC est de renforcer cette participation, visant à rehausser la représentation des femmes dans ces sphères.

## OS Additionnel / Assurer une intervention de qualité et redevable

### INDICATEUR RESILAC : EVOLUTION DU SCORE DE QUALITE

En complément des indicateurs identifiés en collaboration avec les partenaires techniques et financiers du projet, l'équipe RESILAC a complété l'enquête par un indicateur supplémentaire. Une échelle d'appréciation composée de 3 questions a été développée afin de permettre aux bénéficiaires d'exprimer leur avis sur la qualité de l'intervention et son adéquation aux attentes et besoins. Ce score est mesuré tout au long du projet.

Les questions de l'échelle sont directement liées aux critères de la Norme humanitaire fondamentale de qualité et de redevabilité (CHS). La norme CHS décrit les éléments essentiels d'une action humanitaire reposant sur des principes de redevabilité et de haute qualité et définit neuf critères et engagements pour améliorer la qualité et l'efficacité de l'assistance fournie.

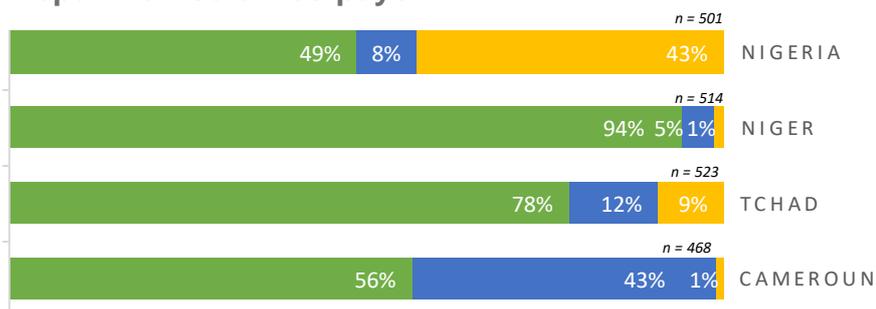
Les critères de la CHS priorisés dans le score de qualité RESILAC sont : une réponse humanitaire fondée sur la communication, la participation et les retours d'information (4), une réponse humanitaire adaptée et appropriée (1) et une réponse humanitaire coordonnée et complémentaire (6).

### Q1. Recevez-vous suffisamment d'information à propos de RESILAC ?



Selon les résultats, la majorité des personnes enquêtées estiment recevoir suffisamment d'information à propos de RESILAC (70%).

#### Répartition selon les pays



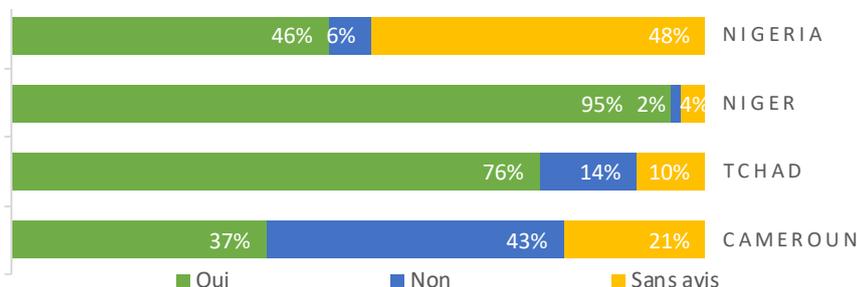
Les données désagrégées indiqueraient une meilleure stratégie de communication au Niger, ou une plus forte présence des équipes sur le terrain : 94% des enquêtés estiment recevoir assez d'information, alors que seulement 49% seraient d'accord au Nigéria.

### Q2. Le soutien reçu par RESILAC correspond-t-il à vos attentes?



Un nombre important des individus enquêtés considèrent que le soutien reçu par le projet, par lui-même ou par sa communauté, correspond à ses attentes (64%).

## Répartition selon les pays



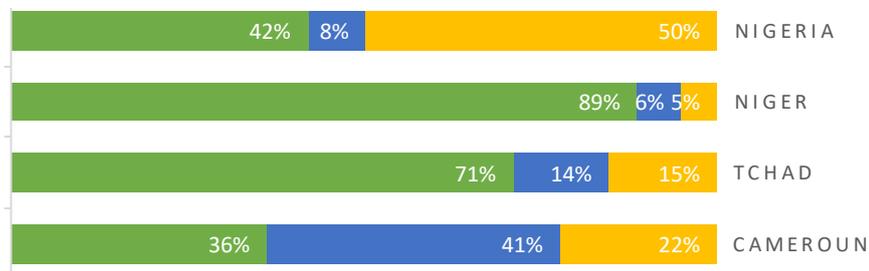
Cependant, les données désagrégées montrent une différence notable entre les pays. Au Niger, 95% des enquêtés estiment que le soutien reçu par le projet, par lui-même ou par sa communauté, correspond à ses attentes, contre 37% au Cameroun et 46% au Nigéria.

## Q3. Le RESILAC fait-il une différence dans votre vie ?



Selon les résultats, 60% des personnes enquêtées considèrent que RESILAC fait une différence dans leur vie, contre 17% ayant un avis contraire.

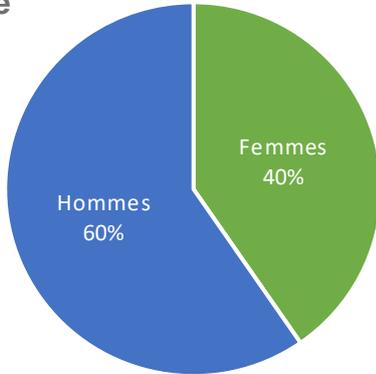
## Répartition selon les pays



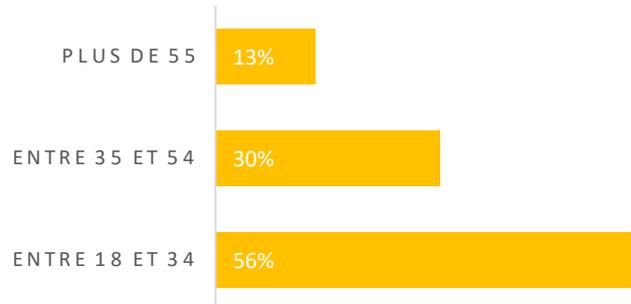
Au niveau des pays, on peut noter des différences selon l'état d'avancement des activités : 89% des enquêtés au Niger et 71% au Tchad estiment que RESILAC fait une différence dans leur vie, contre 36% au Cameroun et 42% au Nigéria.

## DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES REpondANTS

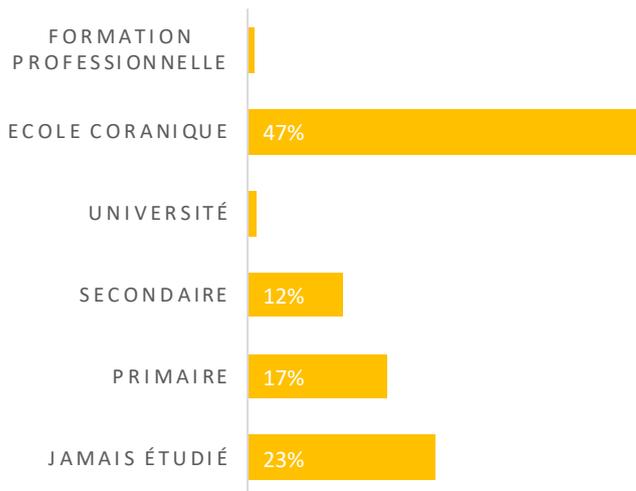
### Sexe



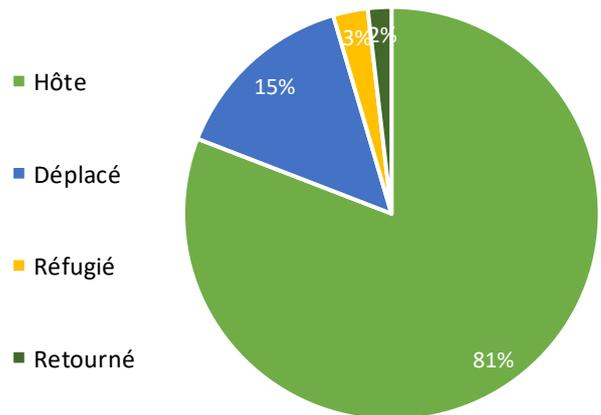
### Age



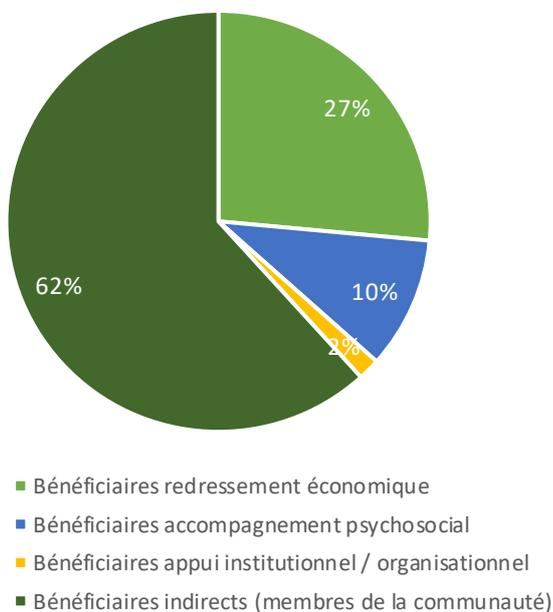
### Niveau scolaire



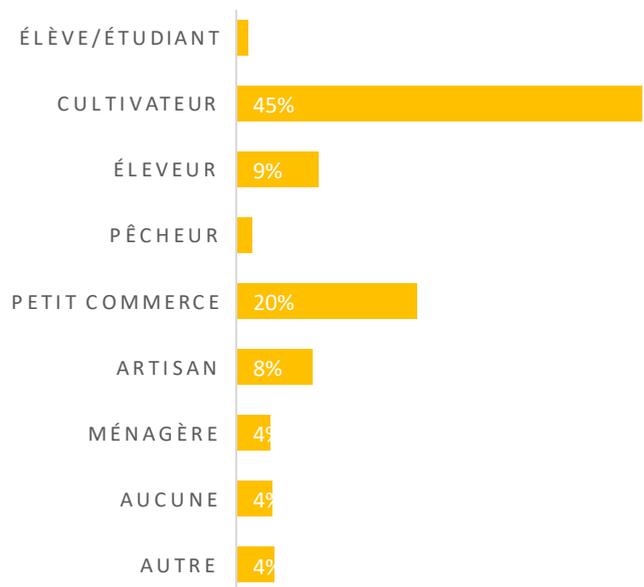
### Statut légal



### Type de soutien reçu (RESILAC)



### Occupation principale



## DEFINITIONS CLES

### COLLECTIVITE

Le terme « collectivité » utilisé se réfère aux personnes morales de droit public qui exercent sur leur territoire certaines compétences qui leur sont dévolues par l'État dans un processus de décentralisation.

### COMMUNAUTE

Tenant compte de l'approche territoriale du projet RESILAC, le terme « communauté » doit être compris comme l'ensemble de localités relevant d'une même autorité gestionnaire et dont les habitants partagent à titre habituel un espace, une législation et un mode de vie commun. Lors de l'enquête, l'échelle de la communauté est celle d'un village administratif, et la population de la communauté comprend les personnes qui résident dans la communauté, de façon permanente ou temporaire.

### CONFLIT

Inspiré de la définition utilisée par Search For Common Ground (<https://www.sfcg.org/>), le terme « conflit » doit être compris comme un processus impliquant des réactions et des comportements qui commencent lorsqu'une partie perçoit qu'elle a été ou qu'elle sera affectée par une autre partie. Lors de l'enquête, les conflits sont identifiés comme le fruit de la recherche d'intérêts contraires ou apparemment incompatibles entre des individus, des groupes ou des communautés.

### NORME HUMANITAIRE FONDAMENTALE (CHS)

La Norme Humanitaire Fondamentale est le fruit d'un processus de collaboration entre le Groupe URD, le Partenariat pour la redevabilité humanitaire (HAP en anglais) International, People In Aid et le Projet Sphère. Elle énonce neuf engagements que les organisations et les individus impliqués dans une intervention humanitaire peuvent utiliser pour améliorer la qualité et l'efficacité de l'aide apportée. Elle facilite aussi une redevabilité accrue envers les communautés et les personnes affectées par les crises qui, sachant à quoi se sont engagées les organisations humanitaires, pourront leur demander des comptes.



En savoir plus : <https://www.urd.org/fr/projet/contribution-a-lelaboration-de-la-norme-humanitaire-fondamentale-chs/>

### STATUT LEGAL

Le statut utilisé dans ce rapport fait référence à la condition ou la situation de fait d'une personne ou d'une catégorie de personnes par rapport à un ensemble plus large. Afin de le distinguer du statut social, matrimonial ou économique, le terme légal, inspiré de la terminologie utilisée par la plupart des acteurs humanitaires et de développement, fait référence aux conditions migratoires des répondants, en particulier : déplacés, retournés, réfugiés, communautés hôtes.

sociale et de donner des réponses conformes aux réponses attendues.

## LIMITES DE L'ETUDE

Les résultats présentés dans ce rapport doivent être interprétés avec prudence. Au cours de l'enquête, les limites et biais suivants ont été identifiés et feront l'objet d'un travail de capitalisation en interne en amont de l'enquête à mi-parcours (Midline) :

- Les informations sont tirées directement des déclarations (non vérifiées) des répondants lors des entretiens individuels face à face, y compris celles correspondant aux revenus moyens, au statut légal, etc.
- Le nombre des répondants pour une unité type étant parfois faible, certaines statistiques désagrégées perdent en robustesse.
- Les méthodes quantitatives ont été privilégiées face aux qualitatives en raison des ressources disponibles. Le manque d'informations approfondies sur des thématiques sensibles limite les analyses pouvant être inférées.

La plupart des indicateurs étant mesurés à travers des échelles d'appréciation, celles-ci présentent l'avantage de structurer les opinions des répondants entre elles et d'évaluer la position des sujets en fonction, d'être simples et claires pour les enquêteurs et les répondants, et de permettre le recueil d'un important nombre d'informations dans un court délai de temps et des ressources limitées. Néanmoins, on peut observer deux biais principaux :

- Biais de désirabilité sociale : lors des auto-évaluations des acteurs institutionnels et organisationnels (OS 3), les réponses très positives sur le soutien reçu en phase de démarrage du projet pourraient indiquer une volonté de répondre aux attentes « tacites » des enquêteurs ;
- Biais de confirmation : lors des sujets sensibles, en particulier les questions liées aux ressources naturelles et aux conflits, il est noté une tendance naturelle des individus à privilégier les réponses qui confirment leurs idées préconçues et à accorder moins de poids aux réponses jouant en défaveur de leurs conceptions. Par exemple, un grand nombre d'enquêtés affirment que les ressources naturelles sont distribuées équitablement, alors que dans les questions approfondies ils manifestent de nombreuses contraintes liées à l'accès et la gestion de ces ressources. Ceci est lié à la représentation normative, aussi appelée biais de conformisme social qui traduit une volonté du répondant de se conformer à la norme

## METHODOLOGIE

Le projet RESILAC « Redressement Economique et Social Inclusif du Lac Tchad » vise à apporter une réponse mêlant urgence, réhabilitation et relèvement dans cette région du lac Tchad (frontalière du Cameroun, du Niger, du Nigéria et du Tchad) – zone affectée par une crise économique et sociale, des chocs climatiques récurrents et une crise sécuritaire d'ordre régional.

L'objectif principal de RESILAC est de contribuer au redressement économique et au renforcement de la résilience et de la cohésion sociale des territoires du bassin du Lac Tchad les plus impactés par la crise sécuritaire et par le changement climatique.

L'étude initiale de données a pour objectif de fournir une vue d'ensemble du niveau de référence des indicateurs identifiés chez les bénéficiaires du projet afin de suivre leur évolution dans le temps.

### OUTILS DE L'ENQUETE

Trois questionnaires quantitatifs et deux guides d'entretien qualitatifs ont été développés en collaboration avec les différents responsables techniques du projet, associant analyse quantitative et qualitative de manière concurrentielle et complémentaire. Les questionnaires quantitatifs contiennent notamment des questions à échelle de Likert (dont les réponses correspondent à une note qui varie de 1 à 5), questions binaires et questions ouvertes. Les guides d'entretien qualitatifs ont pour objectif d'approfondir les sujets clés, ainsi que de fournir des témoignages illustratifs.

Un score de qualité et de redevabilité a été intégré dans tous les questionnaires, directement lié aux critères de la Norme humanitaire fondamentale de qualité et de redevabilité (CHS) suivants : la réponse humanitaire est fondée sur la communication, la participation et les retours d'information (4), la réponse humanitaire est adaptée et appropriée (1) et la réponse humanitaire est coordonnée et complémentaire (6).

## ECHANTILLONNAGE

L'hétérogénéité des zones et le manque de données démographiques actualisées et fiables de base ont justifié le choix de proposer un échantillonnage raisonné non probabiliste ou aléatoire. Toutes les localités d'intervention, indépendamment de la taille, ont été couvertes, utilisant une méthode de sondage d'unités-types par contraste externe<sup>1</sup>.

Il a été question de diversifier les unités types de manière à inclure la plus grande variété de cas possible, indépendamment de leur fréquence statistique. L'affinement de l'échantillonnage et l'identification des unités types a fait l'objet d'un atelier régional de formation du 15 au 18 avril 2019 auprès des responsables techniques nationaux.

## COLLECTE

L'enquête a privilégié la collecte mobile des données en utilisant le logiciel SurveyCTO. Une équipe de 40 énumérateurs a été constituée au sein du *pool* interne ACF et formée par les responsables techniques dans chaque pays. Le questionnaire a été conçu en français mais administré en kanouri, haoussa et peulh.

Les données ont été collectées lors des entretiens face à face auprès de 2093 individus, entre le 29 mai et le 04 juillet 2019, dans les quatre pays d'intervention : Cameroun (Dargala, Mindif), Tchad (Bol, Nguéléa 1 et 2, Ngarangou), Niger (N'Guigmi, Chétimari, Mainé Soroa) et Nigéria (Maiduguri).

## RECAPITULATIF REpondANTS

Unités / Communes	CAMEROUJ	TCHAD	NIGER	NIGÉRIA	TOTAL
Villages	27	33	18	8	<b>86</b>
Femmes	224	182	180	259	<b>845</b>
Hommes	270	361	352	265	<b>1248</b>
Hôtes	485	484	448	265	<b>1682</b>
Déplacés	9	48	22	224	<b>363</b>
Retournés	0	10	23	5	<b>38</b>
Réfugiés	0	1	25	30	<b>56</b>
Jeunes redressement économique	99	155	150	150	<b>554</b>
Individus Santé Mentale	0	68	144	0	<b>212</b>
Acteurs institutionnels	7	8	14	0	<b>29</b>
OSC	3	0	0		<b>3</b>
<b>2 093 INDIVIDUS</b>					

Pour plus d'information sur RESILAC, veuillez contacter Pierre David, Coordinateur Régional (coordoreg@resilac-actioncontrelafaim.org).

Pour obtenir des informations supplémentaires sur les enquêtes et études du projet RESILAC, veuillez contacter Paloma Casaseca (repilier4@resilac.org).

<sup>1</sup> La méthode d'unités-types par contraste externe vise à identifier le plus grand nombre de cas ou unités types (profils) existant dans une communauté, afin d'assurer la plus grande variété possible et assurer la diversité de l'échantillon.

Contrairement aux méthodes probabilistes ou aléatoires, la méthode de sondage par unités types privilégie le concept de diversité des répondants, indépendamment de leur fréquence statistique et leur représentativité.

En savoir plus : [http://www.dphu.org/uploads/attachements/books/books\\_1837\\_0.pdf](http://www.dphu.org/uploads/attachements/books/books_1837_0.pdf)